

**FCP de droit français**

**HMG RENDEMENT**

**RAPPORT ANNUEL**

au 30 juin 2022

**Société de gestion : HMG Finance  
Dépositaire : CACEIS Bank  
Commissaire aux comptes : KPMG Audit**

HMG Finance - 2 rue de la Bourse - 75002 - Paris

## SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	4
3. Rapport de gestion	5
4. Informations réglementaires	7
5. Certification du Commissaire aux Comptes	11
6. Comptes de l'exercice	15
7. Annexe (s)	36

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### HMG RENDEMENT

PART D (Distribution) FR0007495049

Ce Fonds est géré par HMG FINANCE

### Objectifs et politique d'investissement

L'objectif de gestion du Fonds, qui est un Fonds Commun de Placement, consiste à maximiser la performance avec une gestion active et discrétionnaire des classes d'actifs (actions, obligations, instruments monétaires) de toutes zones géographiques (zone euro et hors zone euro), sur la durée de placement recommandée de 5 ans.

La composition du portefeuille par classe d'actifs et zone géographique pouvant évoluer sensiblement au fil du temps du fait du caractère discrétionnaire de la gestion, le FCP ne suit pas d'indices et ne dispose pas d'indicateur de référence. Cependant, la performance du Fonds pourra éventuellement être comparée partiellement et a posteriori, en ce qui concerne deux des classes d'actifs et des zones géographiques représentées dans le portefeuille, avec celle de l'indice composite suivant : STOXX Europe 600 (dividendes réinvestis) + Barclays Capital Euro Corporate Bond Index (coupons réinvestis). Le STOXX Europe 600 est composé des 600 premières capitalisations boursières du marché européen. L'attention des porteurs est attirée sur le fait que certaines catégories d'actifs en portefeuille ne sont représentées par aucun indice, et sur le fait que la performance du FCP s'écartera fortement des indices STOXX Europe 600 et Barclays Euro Corporate Bond Index précités.

L'indice Barclays Euro Corporate Bond Index est représentatif des emprunts obligataires à taux fixe, libellés en euro, émis par des émetteurs privés notés au moins BBB selon l'agence de notation Standard & Poor's ou jugée équivalente par la société de gestion.

Dans le but d'atteindre l'objectif ci-dessus, le Fonds pourra investir jusqu'à 100% de son actif en actions émises par des émetteurs de toute zone géographique, française, européenne et hors Europe, et jusqu'à 100% de son actif en obligations et autres titres de créance émis par des émetteurs privés ou publics européens ou situés dans d'autres zones géographiques.

Dans l'hypothèse où le compte espèce serait débiteur, l'exposition aux actions et aux obligations pourrait atteindre 110% maximum mais ce type de configuration ne saurait persister dans la durée.

Le Fonds peut investir dans la limite de 50% de son actif net en instruments du marché monétaire, ainsi qu'en actions et titres de créances de pays émergents.

Dans un but de dynamisation de la performance, le portefeuille pourra inclure des obligations ne faisant pas l'objet de notation et/ou des obligations à haut rendement à caractère spéculatif bénéficiant d'une notation inférieure ou égale à BB+ dans l'échelle de Standard and Poor's ou jugée équivalente par la société de gestion.

Le Fonds pourra être exposé jusqu'à 100% de l'actif au marché de devise.

Il peut également investir dans des titres intégrant des dérivés, notamment des obligations convertibles.

Les demandes de rachat de parts sont reçues tous les jours de valorisation (avant 12h), selon les modalités prescrites dans le prospectus. Les règlements sont effectués en J+3 (jours ouvrés).

Recommandation: Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées sont capitalisés ou distribués.

### Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé



Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'exposition jusqu'à 100% de l'actif aux marchés des obligations à haut rendement dites spéculatives explique le classement du Fonds dans cette catégorie.

Le niveau de risque de ce Fonds reflète principalement l'exposition aux marchés des obligations à haut rendement, ainsi que celui lié aux marchés actions sur lequel il est investi.

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur :

**Risque de liquidité** : il s'agit de la difficulté de réaliser la cession de titres cotés détenus en portefeuille, en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille en raison de l'étroussure ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres. La liquidité des titres à haut rendement, dont la notation est inexistante ou basse, est faible, ce qui peut fortement impacter à la baisse le prix de cession des positions et la valorisation du Fonds, notamment en cas de rachats importants.

## 2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Néant.

### 3. RAPPORT DE GESTION

Le 30 juin dernier s'est clos l'exercice 2021-2022 de votre fonds, ce qui donne l'occasion d'un bref regard en arrière.

Bien qu'étant très investi en actions depuis plus d'un an (68,5% de l'actif au 30 juin 2021, 71,9% au 31 décembre 2021 et 74,2% au 30 juin 2022), la valeur liquidative de la part D a largement échappé à la tendance difficile des marchés actions. Sur six mois, la valeur de la part D ne concède que 5,6%, malgré un dur mois de juin où, avec -6,3%, l'avance acquise depuis le début de l'année a été effacée et un peu au-delà. Sur un an glissant, le recul se limite à -4,6%. Sur un an, le CAC 40 perd 9% et sur six mois il abandonne 17,2% (cette comparaison est purement informative, le fonds ne disposant pas d'indicateur de référence de comparaison a posteriori).

Votre fonds a su également s'émanciper de la tendance baissière des marchés obligataires, liée à la hausse des taux d'intérêt, elle-même dépendante du rebond de l'inflation. A titre indicatif, le fonds ETF Blackrock des emprunts d'état français a perdu 6,6% depuis le début de l'année et l'ETF des emprunts d'état européens de 15 à 30 ans -10,57% sur la même période.

La prospective est bien sûr un exercice difficile, mais, à l'heure où nous écrivons, il semble se former un consensus selon lequel la hausse des taux à marche forcée pratiquée par la FED provoquerait une chute rapide de l'activité économique, laquelle tordrait le coup de l'inflation avant qu'elle ne s'installe, ouvrant rapidement la voie à un retour de l'économie américaine vers une croissance en accord avec son potentiel. L'Europe en bénéficierait sans que la BCE ait à aller au-delà d'une simple posture gesticulatrice en matière de taux. Il est trop tôt pour savoir si ce scénario se réalisera, mais même s'il se réalise, le pouvoir d'achat des épargnants européens investis en monétaire, en assurances-vie en euros ou en emprunts d'état, aura tout de même perdu, dans le moins mauvais des cas, au moins une année d'inflation à un niveau élevé. Hors situations spéciales (voir ci-dessous), vos gérants ne sont pas encore prêts à revenir de manière large vers le marché obligataire. En revanche, la frange la moins valorisée du marché des actions présente, selon nous, de très beaux niveaux d'entrée aux cours actuels, pour un investisseur qui accepte de la volatilité et ne réduit pas excessivement son horizon d'investissement.

Revenant aux opérations du mois de juin 2022, la descente aux enfers d'Atos, après de nombreuses années passées à être le chouchou des analystes malgré des résultats très médiocres, a fini par provoquer un fort ajustement à la baisse de ses émissions obligataires et nous avons mis en portefeuille l'échangeable Worldline à plus de 14% de taux. Dans la catégorie des émetteurs tombés de leur piédestal, vos gérants ont aussi mis en portefeuille Korian perpétuelle en livre sterling au taux de 14% sur le call (probable).

Actif net total du FCP au 30/06/2022 : 42 290 450,12 €.  
Performance de la part C : -3,70%.

L'évolution de la valeur de la part D et de l'actif total géré est la suivante pour les dernières années civiles :

Dates	Valeur de la part D	Performance Annuelle	Actif total du FCP
31/12/1997	910,81	+ 10,8 %	5 752 675
23/12/1998	968,35	+ 6,32 %	5 739 410
29/12/1999	1 048,64	+ 8,29 %	6 878 029
27/12/2000	1 075,45	+ 2,56 %	5 384 778
24/12/2001	901,72	- 16,15 %	3 797 143
31/12/2002	972,49	+ 7,85 %	3 983 319
31/12/2003	1 171,51	+ 20,5 %	4 642 727
31/12/2004	1 306,52	+ 11,52 %	6 111 906
31/12/2005	1 410,96	+ 7,99 %	9 487 345
31/12/2006	1 549,45	+ 9,81 %	17 496 455
31/12/2007	1 473,78	- 4,88 %	19 801 831
31/12/2008	901,93	- 38,80 %	9 482 968
31/12/2009	1 427,92	+ 58,32 %	16 014 124
31/12/2010	1 671,90	+ 17,09 %	17 810 852
30/12/2011	1 501,02	- 10,22 %	13 452 165
31/12/2012	1 853,88	+ 23,51 %	21 514 379
31/12/2013	2 299,59	+ 24,00 %	43 328 986
31/12/2014	2 390,60	+ 3,96 %	52 320 782
31/12/2015	2 421,48	+ 1,29 %	57 408 616

31/12/2016	2 491,79	+ 2,90 %	45 181 257
31/12/2017	2 932,26	+ 17,7 %	75 647 217
31/12/2018	2 677,45	- 8,69 %	74 860 408
31/12/2019	3 025,45	+ 13 %	85 042 476
31/12/2020	2 520,19	- 16,7 %	53 264 439
31/12/2021	3,007.19	+ 19,3 %	47 516 652

Décisions de gestion prises au cours de l'exercice : les revenus et les plus-values ont été capitalisés.

*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.*

#### Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
KORIAN 4.125% PERP	1 504 055,27	1 119 200,87
STICHTING AK RABOBANK CERTIFICATEN AUTRE R+1.5% PERP		2 165 339,18
TOTALENERGIES SE		1 771 556,10
COMPAGNIE IVOIRIENNE D'ELECTRICITE SA	602 544,51	831 608,92
WEST BROMWICH BUILDING SOCIETY 3.0% PERP	1 384 349,76	
COFACE		1 329 531,70
ESSO		1 221 953,76
SONATEL	1 037 494,25	146 831,36
LHYFE SAS	899 998,75	241 460,30
ORANGE		1 111 840,00

## 4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EURO

#### a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :
  - o Prêts de titres :
  - o Emprunt de titres :
  - o Prises en pensions :
  - o Mises en pensions :
- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :
  - o Change à terme :
  - o Future :
  - o Options :
  - o Swap :

#### b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés(*)

(\*) Sauf les dérivés listés..

**c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie**

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<p><b>Techniques de gestion efficace</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Dépôts à terme</li> <li>. Actions</li> <li>. Obligations</li> <li>. OPCVM</li> <li>. Espèces (*)</li> </ul> <p style="text-align: right;"><b>Total</b></p>	
<p><b>Instruments financiers dérivés</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Dépôts à terme</li> <li>. Actions</li> <li>. Obligations</li> <li>. OPCVM</li> <li>. Espèces</li> </ul> <p style="text-align: right;"><b>Total</b></p>	

(\*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

**d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace**

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
<ul style="list-style-type: none"> <li>. Revenus (*)</li> <li>. Autres revenus</li> </ul> <p style="text-align: right;"><b>Total des revenus</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Frais opérationnels directs</li> <li>. Frais opérationnels indirects</li> <li>. Autres frais</li> </ul> <p style="text-align: right;"><b>Total des frais</b></p>	

(\*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.



## **TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)**

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

### **PROCEDURE DE SELECTION DES INTERMEDIAIRES**

Conformément à l'alinéa 2 de l'article 314-75-1 du Règlement général de l'AMF, la politique de sélection des intermédiaires financiers assurant le service d'exécution des ordres est disponible sur le site internet de la société de gestion à l'adresse [www.hmgfinance.com](http://www.hmgfinance.com), dans la partie Mentions légales et réglementaires.

### **POLITIQUE DE VOTE**

Le détail des conditions dans lesquelles la société de gestion entend exercer les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille est précisé dans la politique de vote disponible sur le site internet de la société de gestion à l'adresse [www.hmgfinance.com](http://www.hmgfinance.com), dans la partie Mentions légales et réglementaires, ou consultable au siège de la société.

### **RETROCESSION DES FRAIS DE GESTION**

Dans le cadre du respect des règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille, les dispositions de l'article 411-53-1 du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers interdisent la rétrocession à la Société de Gestion de frais de gestion ou de souscription et de rachat au titre d'investissements réalisés par cette dernière pour le compte du fonds dans les parts ou actions d'un OPCVM ou d'un fonds d'investissement.

La Société de Gestion de l'OPCVM a mis en place les mesures nécessaires pour que l'ensemble des rétrocessions soit affecté directement au fonds.

### **INFORMATIONS SUR LES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)**

La politique d'investissement du FCP HMG RENDEMENT ne prend pas simultanément en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG).

### **REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE**

#### Article 6 (SFDR) :

Actuellement, HMG FINANCE n'intègre pas simultanément les critères ESG dans ses décisions d'investissement pour la gestion de cet OPCVM, et les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Cependant, dans une démarche d'amélioration continue, la société travaille à l'intégration de critères environnementaux et sociaux dans son analyse interne des émetteurs, s'appuyant notamment sur le guide des indicateurs extra-financiers, élaboré par l'Association Française de la Gestion financière (AFG).

La principale difficulté relative aux critères extra-financiers demeure encore la disponibilité de l'information, ainsi qu'un manque d'exhaustivité et de cohérence, concernant les petites et moyennes valeurs, au centre de l'expertise de HMG FINANCE.

L'enjeu est donc d'acquiescer une information suffisamment fiable et pertinente, à la suite d'analyses internes ou externes.

Les critères de gouvernance, plus facilement quantifiables et traçables sont déjà au cœur de notre sélection de valeurs. En effet, HMG FINANCE est un investisseur de long terme qui se doit de considérer la durabilité de ses investissements, en sélectionnant des émetteurs dont la croissance contribuera à l'économie réelle au travers d'une gestion saine et transparente.

Le dialogue avec les sociétés est pour nous un élément clef d'appréciation de la gouvernance (voir à ce titre notre Politique d'engagement actionnarial), et participe à forger notre conviction avant chaque investissement.

Actuellement, le FCP HMG RENDEMENT se conforme simplement à l'article 6 du Règlement européen 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR » ou « Règlement Disclosure »).

## **INSTRUMENTS FINANCIERS DETENUS EN PORTEFEUILLE EMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITE DU GROUPE**

Conformément au règlement général de l'AMF, nous vous informons que le portefeuille ne détient pas d'OPC gérés par les entités du groupe.

## **MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL**

L'OPCVM utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPCVM sur les contrats financiers.

## **POLITIQUE DE REMUNERATION**

Conformément aux dispositions de la directive 2014/91/UE du Parlement Européen et du Conseil concernant certains organismes de placement collectifs de fonds en valeurs mobilières (OPCVM), dite « Directive UCITS V », HMG FINANCE a mis en place une politique de rémunération pour les catégories de personnel dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque de la société de gestion ou des OPCVM.

Cette politique est conçue pour promouvoir des pratiques de rémunération qui soient compatibles avec une gestion saine et efficace des risques, la favorisent et n'encouragent pas une prise de risque incompatible avec les profils de risque, le règlement ou les documents constitutifs des OPCVM qu'elle gère, ni ne nuise à l'obligation de la société de gestion d'agir au mieux des intérêts de l'OPCVM. Les catégories de personnel dont les activités professionnelles avaient une incidence significative sur le profil de risque de la société de gestion ou des OPCVM (c'est-à-dire le « personnel identifié ») sont actuellement les suivantes : les membres du Directoire, les Gérants qui assurent également la fonction de contrôle des risques financiers sur les portefeuilles gérés, et le Responsable de la conformité et du contrôle interne. La politique de rémunération est revue annuellement, et est disponible directement auprès de la société de gestion mais également sur son site internet à l'adresse [www.hmgfinance.com](http://www.hmgfinance.com).

*Nombre de collaborateurs de HMG Finance en 2021 : 12*

*Nombre de collaborateurs « personnel identifié » en 2021 : 7*

*Masse salariale totale de HMG Finance sur l'exercice 2021 : 1 425 680 EUR*

*Dont montant de la rémunération variable versée au titre des performances 2020 au personnel identifié : HMG FINANCE ne verse pas de rémunération indexée sur la performance des OPCVM qu'elle gère aux collaborateurs « personnel identifié », mais est susceptible de verser une rémunération variable, de manière discrétionnaire.*

*La rémunération des gérants de portefeuille ne prend pas en compte les incidences négatives (i) en matière environnementale puisque les critères environnementaux ne sont pas pour l'instant intégrés dans l'approche extra-financière des gérants, (ii) ni en matière sociale et de gouvernance car les critères sociaux et de gouvernance étaient déjà scrutés et intégrés dans la sélection des sociétés, sans pour autant prendre la forme d'une notation extra-financière. Il n'y a donc pas eu de changement significatif justifiant une modification des critères de rémunération des gérants.*

## **AUTRES INFORMATIONS**

Le prospectus complet de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur de parts à l'adresse suivante :

HMG Finance  
2 rue de la Bourse  
75002 PARIS  
E-mail : [hmgfinance@hmgfinance.com](mailto:hmgfinance@hmgfinance.com)

Le DICI et le prospectus complet de l'OPCVM sont également disponibles sur le site internet de la société de gestion à l'adresse [www.hmgfinance.com](http://www.hmgfinance.com).

## 5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



**KPMG S.A.**  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66  
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## **Fonds Commun de Placement HMG RENDEMENT**

2, rue de la Bourse - 75002 Paris

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30 juin 2022

Aux porteurs de parts,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif HMG RENDEMENT constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> juillet 2021 à la date d'émission de notre rapport.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

### **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de  
Severine Ernest  
KPMG le 28/10/2022 19:44:09

Séverine Ernest  
Associée

## 6. COMPTES DE L'EXERCICE

**BILAN AU 30/06/2022 en EUR**

**ACTIF**

	30/06/2022	30/06/2021
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>		
<b>DÉPÔTS</b>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>43 078 725,87</b>	<b>55 084 168,12</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>31 395 954,51</b>	<b>38 380 863,86</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	31 395 954,51	38 380 863,86
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>11 682 771,36</b>	<b>16 703 304,26</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	11 682 771,36	16 703 304,26
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Titres de créances</b>		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Organismes de placement collectif</b>		
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays		
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
<b>Opérations temporaires sur titres</b>		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
<b>Instruments financiers à terme</b>		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
<b>Autres instruments financiers</b>		
<b>CRÉANCES</b>	<b>167 335,65</b>	<b>190 117,34</b>
Opérations de change à terme de devises		
Autres	167 335,65	190 117,34
<b>COMPTES FINANCIERS</b>		
Liquidités		
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>43 246 061,52</b>	<b>55 274 285,46</b>

## PASSIF

	30/06/2022	30/06/2021
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	40 099 532,48	52 127 874,98
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	1 060 270,78	-597 792,06
Résultat de l'exercice (a,b)	1 130 646,86	1 556 296,29
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>42 290 450,12</b>	<b>53 086 379,21</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
<b>DETTES</b>	<b>134 854,88</b>	<b>198 343,78</b>
Opérations de change à terme de devises		
Autres	134 854,88	198 343,78
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>820 756,52</b>	<b>1 989 562,47</b>
Concours bancaires courants	820 756,52	1 989 562,47
Emprunts		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>43 246 061,52</b>	<b>55 274 285,46</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice



**HORS-BILAN AU 30/06/2022 en EUR**

	<b>30/06/2022</b>	<b>30/06/2021</b>
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

**COMPTE DE RESULTAT AU 30/06/2022 en EUR**

	30/06/2022	30/06/2021
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers		
Produits sur actions et valeurs assimilées	1 673 767,34	2 169 325,89
Produits sur obligations et valeurs assimilées	627 420,41	866 033,68
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
<b>TOTAL (1)</b>	<b>2 301 187,75</b>	<b>3 035 359,57</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	36 008,87	33 460,45
Autres charges financières		
<b>TOTAL (2)</b>	<b>36 008,87</b>	<b>33 460,45</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>2 265 178,88</b>	<b>3 001 899,12</b>
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 102 497,79	1 226 571,01
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>1 162 681,09</b>	<b>1 775 328,11</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-32 034,23	-219 031,82
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>1 130 646,86</b>	<b>1 556 296,29</b>

### I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

#### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### Méthodes de valorisation :

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM sont évalués selon les principes suivants :

**Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :** L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation reste du monde (Afrique, Moyen-Orient, Inde, etc.) : dernier cours de bourse du jour En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé, et à défaut le dernier cours de bourse connu.

#### Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse ou sur la base du dernier cours connu (marché OTC).

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation reste du monde (Afrique, Moyen-Orient, Inde, etc.) : dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé, et à défaut le dernier cours de bourse connu.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux, - etc.

En cas d'absence de cotation de la valeur sur un marché, l'évaluation pourra être effectuée par une moyenne entre le BID et le ASK de la valeur, issue de l'un des contributeurs sélectionnés parmi les providers figurant dans la pricing policy mise en place par le valorisateur et validée par la société de gestion.

**Titres d'OPC en portefeuille** : Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

**Parts de FCT** : Evaluation au dernier cours de Bourse du jour pour les FCT cotés sur les marchés européens.

#### **Acquisitions temporaires de titres :**

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle.
- Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

#### **Cessions temporaires de titres :**

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM à l'issue du contrat de prêt.

**Valeurs mobilières non-cotées** : Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

#### **Titres de créances négociables :**

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
  - A leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
  - La différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
  - Exception : les BTAN et les BTF sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.
- Valeur de marché retenue :

**BTF/BTAN** : Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

#### **Autres TCN :**

Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.
- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

### Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

### **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents.

Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

### **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports : Options cotées sur des Places européennes : dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options cotées sur des Places nord-américaines : dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

### **Opérations d'échange (swaps) :**

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice au prix de marché est réalisée par l'application d'un modèle mathématique probabiliste et communément utilisé pour ces produits. La technique sous-jacente est réalisée par simulation de Monte-Carlo.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

### **Contrats de change à terme :**

- Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

### **Méthode d'évaluation des engagements hors-bilan :**

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal, les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

### **Frais de gestion**

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le taux maximum sur la base de l'actif net est de 2,392% TTC pour la part D et de 1.50% TTC pour la part C.

Le taux appliqué sur la base de l'actif net hors OPC de la société de Gestion HMG est de 2,392% TTC pour la part D et de 1.50% TTC pour la part C.

## **Commission de surperformance**

Commission de surperformance et mise en œuvre du principe de « high water mark ».

Cette commission est due en cas de surperformance, c'est-à-dire si l'augmentation de la valeur liquidative par part du fonds durant la période considérée est supérieure à 10% pour cette même période. Cette surperformance est déterminée conformément au principe du « high water mark », qui désigne la valeur liquidative maximale historique par part du fonds (le « high water mark »). La période de performance s'étendra en principe du 1er Juillet au 30 Juin de chaque année, étant entendu que si la valeur liquidative par action du fonds au 1er Juillet est inférieure au « high water mark », la période de performance commencera à la date où le « high water mark » sera de nouveau franchi, pour se terminer au 30 Juin suivant.

La commission liée aux résultats est calculée comme indiqué ci-dessous, à savoir :

10% de la performance du FCP supérieure à 10% sur la période de performance La commission liée aux résultats telle que définie ci-dessus est payable annuellement après la clôture de l'exercice du fonds.

Il doit être noté que la commission liée aux résultats est calculée en neutralisant toute incidence d'évènements dilutifs tel que scission de parts ou autres, mais aussi en neutralisant toute incidence d'évènements « relatifs » tels que regroupement de parts.

Les commissions liées aux résultats du fonds sont additionnées tous les jours pour lesquels une valeur de part est calculée, en fonction de la différence entre la valeur liquidative nette par part du jour (avant déduction des provisions relatives à la commission liée aux résultats) et la valeur liquidative nette hypothétique de référence la plus élevée par part entre, d'une part, la valeur liquidative nette hypothétique par part en partant d'un rendement de 10% jusqu'au jour de calcul de valeur de la part et, d'autre part, le « high water mark », différence multipliée par le nombre de parts en existence au jour de calcul de valeur de la part correspondant.

Chaque jour où une valeur de part est calculée, la provision comptable déduite le jour de calcul de valeur de part précédent est ajustée afin de refléter le rendement du fonds, qu'il soit positif ou négatif, selon la méthode de calcul décrite ci-dessus.

La provision comptable ne peut jamais être négative.

## **Affectation des sommes distribuables**

### ***Définition des sommes distribuables***

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### ***Le résultat :***

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### ***Les Plus et Moins-values :***

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### ***Modalités d'affectation des sommes distribuables :***

<b><i>Part(s)</i></b>	<b><i>Affectation du résultat net</i></b>	<b><i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i></b>
Part HMG RENDEMENT D	Capitalisation, et/ou Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution
Part HMG RENDEMENT C	Capitalisation	Capitalisation

## 2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/06/2022 en EUR

	30/06/2022	30/06/2021
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>53 086 379,21</b>	<b>58 814 832,71</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	7 609 879,05	11 714 996,56
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-16 404 689,14	-29 382 705,71
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	2 906 965,94	3 945 789,15
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 743 520,50	-5 079 298,96
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	-79,68	
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Frais de transactions	-171 499,37	-267 061,20
Différences de change	669 655,46	-456 025,92
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-4 825 321,94	12 020 524,47
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-16 649 629,42</i>	<i>-11 824 307,48</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>11 824 307,48</i>	<i>23 844 831,95</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme		
<i>Différence d'estimation exercice N</i>		
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	1 162 681,09	1 775 328,11
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>42 290 450,12</b>	<b>53 086 379,21</b>

### 3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	3 353 332,72	7,93
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	3 524 476,61	8,34
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé	2 860 962,03	6,76
Autres obligations (indexées, titres participatifs)	1 944 000,00	4,60
<b>TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>	<b>11 682 771,36</b>	<b>27,63</b>
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
<b>TOTAL TITRES DE CRÉANCES</b>		
<b>PASSIF</b>		
<b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
<b>TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
<b>TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
<b>TOTAL AUTRES OPÉRATIONS</b>		

#### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	5 577 730,72	13,19			6 105 040,64	14,44		
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
<b>PASSIF</b>								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							820 756,52	1,94
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture								
Autres opérations								



### 3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>ACTIF</b>										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées			274 495,00	0,65	725 284,00	1,72	536 732,79	1,27	10 146 259,57	23,99
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
<b>PASSIF</b>										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	820 756,52	1,94								
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 GBP		Devise 2 CHF		Devise 3 USD		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	2 178 322,49	5,15	2 143 490,86	5,07	1 542 876,27	3,65	2 795 077,62	6,61
Obligations et valeurs assimilées	1 687 508,03	3,99	368 593,27	0,87			897 187,36	2,12
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances	65 346,19	0,15						
Comptes financiers								
<b>PASSIF</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

### 3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/06/2022
<b>CRÉANCES</b>		
	Souscriptions à recevoir	54 121,08
	Coupons et dividendes en espèces	113 214,57
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>167 335,65</b>
<b>DETTES</b>		
	Rachats à payer	46 301,76
	Frais de gestion fixe	83 162,06
	Autres dettes	5 391,06
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>134 854,88</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>32 480,77</b>



### 3.7. FRAIS DE GESTION

	30/06/2022
<b>Part HMG RENDEMENT D</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 027 924,45
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,39
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Part HMG RENDEMENT C</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	74 573,34
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	

### 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

#### 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

#### 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/06/2022
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

#### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/06/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

#### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/06/2022
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
<b>Total des titres du groupe</b>			

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/06/2022	30/06/2021
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau		
Résultat	I 130 646,86	I 556 296,29
<b>Total</b>	<b>I 130 646,86</b>	<b>I 556 296,29</b>

	30/06/2022	30/06/2021
<b>Part HMG RENDEMENT D</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	953 600,57	I 365 547,79
<b>Total</b>	<b>953 600,57</b>	<b>I 365 547,79</b>

	30/06/2022	30/06/2021
<b>Part HMG RENDEMENT C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	177 046,29	190 748,50
<b>Total</b>	<b>177 046,29</b>	<b>190 748,50</b>

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	30/06/2022	30/06/2021
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 060 270,78	-597 792,06
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
<b>Total</b>	<b>1 060 270,78</b>	<b>-597 792,06</b>

	30/06/2022	30/06/2021
<b>Part HMG RENDEMENT D</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	933 641,36	-538 927,34
<b>Total</b>	<b>933 641,36</b>	<b>-538 927,34</b>

	30/06/2022	30/06/2021
<b>Part HMG RENDEMENT C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	126 629,42	-58 864,72
<b>Total</b>	<b>126 629,42</b>	<b>-58 864,72</b>

### 3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	29/06/2018	28/06/2019	30/06/2020	30/06/2021	30/06/2022
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>86 286 379,44</b>	<b>79 564 565,56</b>	<b>58 814 832,71</b>	<b>53 086 379,21</b>	<b>42 290 450,12</b>
<b>Part HMG RENDEMENT D en EUR</b>					
Actif net	82 244 272,54	73 333 414,60	53 523 327,91	47 801 293,89	37 222 004,21
Nombre de titres	28 118,290	26 183,257	22 668,076	16 077,056	13 117,722
Valeur liquidative unitaire	2 924,93	2 800,77	2 361,17	2 973,26	2 837,53
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	188,80	38,33	58,46	-33,52	71,17
Capitalisation unitaire sur résultat	43,59	55,68	42,09	84,93	72,69
<b>Part HMG RENDEMENT C en EUR</b>					
Actif net	4 042 106,90	6 231 150,96	5 291 504,80	5 285 085,32	5 068 445,91
Nombre de titres	403,623	644,020	642,918	505,412	503,348
Valeur liquidative unitaire	10 014,56	9 675,39	8 230,45	10 456,98	10 069,46
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	83,31	131,82	203,07	-116,46	251,57
Capitalisation unitaire sur résultat	154,95	278,84	230,85	377,41	351,73



### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Actions et valeurs assimilées</b>				
<b>Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>AUTRICHE</b>				
ADDIKO BANK AG	EUR	30 000	319 500,00	0,76
<b>TOTAL AUTRICHE</b>			<b>319 500,00</b>	<b>0,76</b>
<b>BELGIQUE</b>				
BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE	EUR	667	1 090 545,00	2,57
<b>TOTAL BELGIQUE</b>			<b>1 090 545,00</b>	<b>2,57</b>
<b>ESPAGNE</b>				
ABENGOA CL B	EUR	849 811	5 523,77	0,01
METROVACESA BEARER SHS	EUR	33 614	227 566,78	0,54
TELEFONICA SA	EUR	524 370	2 549 486,94	6,03
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>2 782 577,49</b>	<b>6,58</b>
<b>FRANCE</b>				
ATOS SE	EUR	5 000	63 925,00	0,15
CARMILA	EUR	180 685	2 439 247,50	5,77
CRCAM BRIE PIC2-CCI	EUR	101 094	1 849 009,26	4,37
CRCAM SUD RHONE ALPES CCI	EUR	2 000	242 000,00	0,57
HERIGE ACT	EUR	6 540	252 444,00	0,60
ICADE EMGP	EUR	30 000	1 396 200,00	3,30
KLEPIERRE	EUR	80 000	1 468 800,00	3,46
LARGO SA	EUR	32 021	235 674,56	0,56
M.R.M.	EUR	25 483	624 333,50	1,48
MERCIALYS	EUR	254 524	1 962 380,04	4,64
ORANGE	EUR	100 000	1 122 000,00	2,65
SAMSE	EUR	2 448	421 056,00	1,00
SCOR SE	EUR	20 000	410 000,00	0,97
SOCIETE GENERALE SA	EUR	50 000	1 044 500,00	2,47
TARKETT - W/I	EUR	40 000	496 000,00	1,17
TOTALENERGIES SE	EUR	57 000	2 871 090,00	6,79
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>16 898 659,86</b>	<b>39,95</b>
<b>GRECE</b>				
FRIGOGLASS SAIC	EUR	113 810	10 982,67	0,02
<b>TOTAL GRECE</b>			<b>10 982,67</b>	<b>0,02</b>
<b>HONG-KONG</b>				
SWIRE PACIFIC B	HKD	1 200 000	1 145 350,82	2,71
<b>TOTAL HONG-KONG</b>			<b>1 145 350,82</b>	<b>2,71</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
LHYFE SAS	EUR	74 919	580 622,25	1,37
SES	EUR	90 000	750 780,00	1,78
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>1 331 402,25</b>	<b>3,15</b>
<b>MAROC</b>				
SOCIETE DES BRASSERIES DU MAROC SA	MAD	2 000	478 881,79	1,14
<b>TOTAL MAROC</b>			<b>478 881,79</b>	<b>1,14</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
IVECO GROUP NV	EUR	60 000	302 520,00	0,71
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>302 520,00</b>	<b>0,71</b>

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>PHILIPPINES</b>				
PILIPINAS SHELL PETROLEUM	PHP	464 200	146 162,63	0,34
<b>TOTAL PHILIPPINES</b>			<b>146 162,63</b>	<b>0,34</b>
<b>ROYAUME-UNI</b>				
ATLANTICA SUSTAINABLE INFRASTRUCTURE PLC	USD	50 000	1 542 876,27	3,65
FRESNILLO PLC	GBP	75 000	668 099,44	1,58
REA HOLDINGS PLC 9%	GBP	1 250 000	1 510 223,05	3,57
<b>TOTAL ROYAUME-UNI</b>			<b>3 721 198,76</b>	<b>8,80</b>
<b>SENEGAL</b>				
SONATEL	XOF	46 387	1 024 682,38	2,43
<b>TOTAL SENEGAL</b>			<b>1 024 682,38</b>	<b>2,43</b>
<b>SUISSE</b>				
SWISS RE AG	CHF	29 000	2 143 490,86	5,07
<b>TOTAL SUISSE</b>			<b>2 143 490,86</b>	<b>5,07</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>31 395 954,51</b>	<b>74,23</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées</b>			<b>31 395 954,51</b>	<b>74,23</b>
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>				
<b>Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>CANADA</b>				
SHERRITT INTL 10.75% PIK 31-08-29	CAD	2 130 417	805 689,57	1,91
SHERRITT INTL 8.5% 30-11-26	CAD	150 000	91 497,79	0,22
<b>TOTAL CANADA</b>			<b>897 187,36</b>	<b>2,13</b>
<b>ESPAGNE</b>				
ABENGOA ABENEWCO 2 SAU 1.5% 26-10-24	EUR	288 977		
ABENGOA ABENEWCO 2 SAU 1.5% PIK 26-10-24	EUR	288 977		
<b>TOTAL ESPAGNE</b>				
<b>FRANCE</b>				
ATOS SE ZCP 06-11-24 CV	EUR	800 000	620 284,00	1,46
CASI GUIC FLR PERP	EUR	5 700 000	2 374 950,29	5,61
JACCAR E12R+3.88% 01-07-24	EUR	2 100 000	105 000,00	0,24
KORIAN 4.125% PERP	GBP	400 000	371 513,59	0,88
ORPEA 0.375% 17-05-27 CV	EUR	5 000	445 235,00	1,06
PIERRE ET VACANCES 2.0% 01-04-23	EUR	16 892	274 495,00	0,65
RALLYE 0.0% 28-02-32 CV DEFAULT	EUR	5 800 000	884 384,00	2,09
RENAULT SA	EUR	6 075	1 944 000,00	4,60
TOUAX SCA 29/07/2013	EUR	1 025 000	1 041 378,73	2,47
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>8 061 240,61</b>	<b>19,06</b>
<b>GRECE</b>				
GRECE 15/10/2042	EUR	850 700	3 147,59	
<b>TOTAL GRECE</b>			<b>3 147,59</b>	
<b>LUXEMBOURG</b>				
ESPIRITO SANTO 9.75% 19/12/2025 IN DEFAULT	EUR	1 665 000		
OCEA 7.0% PERP	EUR	400 000	400 044,06	0,94
THE BANK OF NEW YORK MELLON LUXEMB SA E3R+4.5% 15-12-50 CV	EUR	1 900 000	636 564,03	1,51
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>1 036 608,09</b>	<b>2,45</b>

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>PAYS-BAS</b>				
KONINKLIJKE LUCHTVAART MAATSCHAPPIJ NV 0.75% PERP	CHF	1 800 000	368 593,27	0,87
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>368 593,27</b>	<b>0,87</b>
<b>ROYAUME-UNI</b>				
WEST BROMWICH BUILDING SOCIETY 3.0% PERP	GBP	23 000	1 315 994,44	3,12
<b>TOTAL ROYAUME-UNI</b>			<b>1 315 994,44</b>	<b>3,12</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>11 682 771,36</b>	<b>27,63</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>			<b>11 682 771,36</b>	<b>27,63</b>
Créances			167 335,65	0,40
Dettes			-134 854,88	-0,32
Comptes financiers			-820 756,52	-1,94
<b>Actif net</b>			<b>42 290 450,12</b>	<b>100,00</b>
<b>Part HMG RENDEMENT D</b>	<b>EUR</b>	<b>13 117,722</b>	<b>2 837,53</b>	
<b>Part HMG RENDEMENT C</b>	<b>EUR</b>	<b>503,348</b>	<b>10 069,46</b>	

## 7. ANNEXE (S)

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### HMG RENDEMENT

**PART C (Capitalisation) FR0013304763**

Ce Fonds est géré par HMG FINANCE

### Objectifs et politique d'investissement

L'objectif de gestion du Fonds, qui est un Fonds Commun de Placement, consiste à maximiser la performance avec une gestion active et discrétionnaire des classes d'actifs (actions, obligations, instruments monétaires) de toutes zones géographiques (zone euro et hors zone euro), sur la durée de placement recommandée de 5 ans.

La composition du portefeuille par classe d'actifs et zone géographique pouvant évoluer sensiblement au fil du temps du fait du caractère discrétionnaire de la gestion, le FCP ne suit pas d'indices et ne dispose pas d'indicateur de référence. Cependant, la performance du Fonds pourra éventuellement être comparée partiellement et a posteriori, en ce qui concerne deux des classes d'actifs et des zones géographiques représentées dans le portefeuille, avec celle de l'indice composite suivant : STOXX Europe 600 (dividendes réinvestis) + Barclays Capital Euro Corporate Bond Index (coupons réinvestis). Le STOXX Europe 600 est composé des 600 premières capitalisations boursières du marché européen. L'attention des porteurs est attirée sur le fait que certaines catégories d'actifs en portefeuille ne sont représentées par aucun indice, et sur le fait que la performance du FCP s'écartera fortement des indices STOXX Europe 600 et Barclays Euro Corporate Bond Index précités.

L'indice Barclays Euro Corporate Bond Index est représentatif des emprunts obligataires à taux fixe, libellés en euro, émis par des émetteurs privés notés au moins BBB selon l'agence de notation Standard & Poor's ou jugée équivalente par la société de gestion.

Dans le but d'atteindre l'objectif ci-dessus, le Fonds pourra investir jusqu'à 100% de son actif en actions émises par des émetteurs de toute zone géographique, française, européenne et hors Europe, et jusqu'à 100% de son actif en obligations et autres titres de créance émis par des émetteurs privés ou publics européens ou situés dans d'autres zones géographiques.

Dans l'hypothèse où le compte espèce serait débiteur, l'exposition aux actions et aux obligations pourrait atteindre 110% maximum mais ce type de configuration ne saurait persister dans la durée.

Le Fonds peut investir dans la limite de 50% de son actif net en instruments du marché monétaire, ainsi qu'en actions et titres de créances de pays émergents.

Dans un but de dynamisation de la performance, le portefeuille pourra inclure des obligations ne faisant pas l'objet de notation et/ou des obligations à haut rendement à caractère spéculatif bénéficiant d'une notation inférieure ou égale à BB+ dans l'échelle de Standard and Poor's ou jugée équivalente par la société de gestion.

Le Fonds pourra être exposé jusqu'à 100% de l'actif au marché de devise.

Il peut également investir dans des titres intégrant des dérivés, notamment des obligations convertibles.

Les demandes de rachat de parts sont reçues tous les jours de valorisation (avant 12h), selon les modalités prescrites dans le prospectus. Les règlements sont effectués en J+3 (jours ouvrés).

Recommandation: Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées sont capitalisés.

### Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé



Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'exposition jusqu'à 100% de l'actif aux marchés des obligations à haut rendement dites spéculatives explique le classement du Fonds dans cette catégorie.

Le niveau de risque de ce Fonds reflète principalement l'exposition aux marchés des obligations à haut rendement, ainsi que celui lié aux marchés actions sur lequel il est investi.

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur :

**Risque de liquidité** : il s'agit de la difficulté de réaliser la cession de titres cotés détenus en portefeuille, en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille en raison de l'étroitesse ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres. La liquidité des titres à haut rendement, dont la notation est inexistante ou basse, est faible, ce qui peut fortement impacter à la baisse le prix de cession des positions et la valorisation du Fonds, notamment en cas de rachats importants.